

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Numéro SIRET : **26510333300026**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE CHALONS EN CHAMPAGNE**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**ANNEE 2018**

Code INSEE 51388	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	BP 2018
---------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	69,64%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	75,65%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	7,64%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

\*\*\* Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	106 650,00	134 771,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 28 121,00	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		134 771,00	134 771,00

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	20 300,00	14 700,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 54 845,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		20 300,00	69 545,00
<b>TOTAL</b>			
TOTAL DU BUDGET (4)		155 071,00	204 316,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	29 250,00	0,00	25 750,00	25 750,00	25 750,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 378,00	0,00	71 000,00	71 000,00	71 000,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>72 628,00</b>	<b>0,00</b>	<b>101 750,00</b>	<b>101 750,00</b>	<b>101 750,00</b>
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	200,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>73 028,00</b>	<b>0,00</b>	<b>101 950,00</b>	<b>101 950,00</b>	<b>101 950,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	2 344,00		4 700,00	4 700,00	4 700,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 344,00</b>		<b>4 700,00</b>	<b>4 700,00</b>	<b>4 700,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>75 372,00</b>	<b>0,00</b>	<b>106 650,00</b>	<b>106 650,00</b>	<b>106 650,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

28 121,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

134 771,00

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	4 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	65 000,00	0,00	131 271,00	131 271,00	131 271,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>69 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>134 771,00</b>	<b>134 771,00</b>	<b>134 771,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>69 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>134 771,00</b>	<b>134 771,00</b>	<b>134 771,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>69 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>134 771,00</b>	<b>134 771,00</b>	<b>134 771,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

134 771,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 700,00
--	----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	9 300,00	9 300,00	9 300,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		33 000,00	0,00	10 300,00	10 300,00	10 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		43 000,00	0,00	20 300,00	20 300,00	20 300,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>				0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		43 000,00	0,00	20 300,00	20 300,00	20 300,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

20 300,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	2 344,00		4 700,00	4 700,00	4 700,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		2 344,00		4 700,00	4 700,00	4 700,00
<b>TOTAL</b>		12 344,00	0,00	14 700,00	14 700,00	14 700,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

54 845,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

69 545,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

4 700,00

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	25 750,00		25 750,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	71 000,00		71 000,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00		5 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	200,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	4 700,00	4 700,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>101 950,00</b>	<b>4 700,00</b>	<b>106 650,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

28 121,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

134 771,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	9 300,00	0,00	9 300,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 000,00	0,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	0,00	10 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>20 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 300,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

20 300,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 500,00		3 500,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	131 271,00		131 271,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>134 771,00</b>	<b>0,00</b>	<b>134 771,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

134 771,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	0,00	10 000,00
28	Amortissements des immobilisations		4 700,00	4 700,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>10 000,00</b>	<b>4 700,00</b>	<b>14 700,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

54 845,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

69 545,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>29 250,00</b>	<b>25 750,00</b>	<b>25 750,00</b>
60612	Énergie - Électricité	3 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	1 500,00	1 400,00	1 400,00
60623	Alimentation	150,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 500,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	500,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	100,00	500,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	500,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	500,00	500,00	500,00
6132	Locations immobilières	10 000,00	12 000,00	12 000,00
61551	Matériel roulant	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61558	Autres biens mobiliers	500,00	500,00	500,00
6161	Assurance multirisques	2 400,00	2 400,00	2 400,00
6182	Documentation générale et technique	300,00	300,00	300,00
6238	Divers	100,00	100,00	100,00
6251	Voyages et déplacements		50,00	50,00
6262	Frais de télécommunications	700,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>38 378,00</b>	<b>71 000,00</b>	<b>71 000,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	38 378,00	71 000,00	71 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
6562	Aides	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>	<b>72 628,00</b>	<b>101 750,00</b>	<b>101 750,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>200,00</b>	<b>200,00</b>	<b>200,00</b>
678	Autres charges exceptionnelles	200,00	200,00	200,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>	<b>200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>	<b>73 028,00</b>	<b>101 950,00</b>	<b>101 950,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)</b>	<b>2 344,00</b>	<b>4 700,00</b>	<b>4 700,00</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	2 344,00	4 700,00	4 700,00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 344,00</b>	<b>4 700,00</b>	<b>4 700,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>2 344,00</b>	<b>4 700,00</b>	<b>4 700,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>75 372,00</b>	<b>106 650,00</b>	<b>106 650,00</b>

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

28 121,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

134 771,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 000,00	3 500,00	3 500,00
701	Ventes de produits finis	4 000,00	3 500,00	3 500,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	65 000,00	131 271,00	131 271,00
7475	Groupements de coll. et coll. à statut particulier	65 000,00	131 271,00	131 271,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>69 000,00</b>	<b>134 771,00</b>	<b>134 771,00</b>
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>69 000,00</b>	<b>134 771,00</b>	<b>134 771,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>69 000,00</b>	<b>134 771,00</b>	<b>134 771,00</b>

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>134 771,00</b>
--	-------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		9 300,00	9 300,00
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, .		9 300,00	9 300,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	33 000,00	1 000,00	1 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 000,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres	30 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>33 000,00</b>	<b>10 300,00</b>	<b>10 300,00</b>
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	10 000,00	10 000,00
274	Prêts	10 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>		<b>43 000,00</b>	<b>20 300,00</b>	<b>20 300,00</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		<b>43 000,00</b>	<b>20 300,00</b>	<b>20 300,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER 2017 (11)</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>20 300,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	10 000,00	10 000,00
274	Prêts	10 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)</i>	2 344,00	4 700,00	4 700,00
28173	Constructions	88,00	180,00	180,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	776,00	1 560,00	1 560,00
28188	Autres	1 480,00	2 960,00	2 960,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 344,00</b>	<b>4 700,00</b>	<b>4 700,00</b>
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>		0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>2 344,00</b>	<b>4 700,00</b>	<b>4 700,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>12 344,00</b>	<b>14 700,00</b>	<b>14 700,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER 2017 (10)</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>54 845,00</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>69 545,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - 51 - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**BP**

**2018**

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

Libellé	IV										TOTAL	
	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8		9
	Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains,	Action économique	

**INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>												
Depenses réelles	0,00	10 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 300,00
Equipements municipaux (2)		10 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 300,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00											0,00
Depenses d'ordre	0,00											0,00
<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>10 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 300,00</b>
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total cumulé dépenses d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>10 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 300,00</b>
<b>RECETTES</b>												
Total recettes de l'exercice	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 700,00
RAR N-1 et reports	54 845,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 845,00
<b>Total cumulé recettes d'investissement</b>	<b>59 545,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>69 545,00</b>

**FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>												
Total dépenses de l'exercice	4 700,00	96 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 650,00
RAR N-1 et reports	28 121,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 121,00
<b>Total cumulé dépenses de fonctionnement</b>	<b>32 821,00</b>	<b>96 950,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>134 771,00</b>
<b>RECETTES</b>												
Total recettes de l'exercice	131 271,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 771,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total cumulé recettes de fonctionnement</b>	<b>131 271,00</b>	<b>3 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>134 771,00</b>

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigée en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - 51 - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**BP**

**2018**

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

	<b>IV</b>	
	<b>A1</b>	

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>													
	Total dépenses d'investissement	0,00	10 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 300,00
	Dépenses réelles	0,00	10 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 300,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	9 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 300,00
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, ..	0,00	9 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 300,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

**RECETTES**

	Total recettes d'investissement	59 545,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 545,00
	Recettes réelles	54 845,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 845,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	54 845,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 845,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	54 845,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 845,00
	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
	Recettes d'ordre	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00
28173	Constructions	180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 560,00
28188	Autres	2 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 960,00

**FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>													
	Total dépenses de fonctionnement	32 821,00	96 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 771,00
	Dépenses réelles	28 121,00	96 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 071,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	28 121,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 121,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	28 121,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 121,00



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - 51 - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

BP

2018

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (f)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00	25 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 750,00
60622	Carburants	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
60623	Alimentation	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6132	Locations immobilières	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6181	Assurance multirisques	0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6238	Divers	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	71 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	71 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6562	Aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
<b>Dépenses d'ordre</b>		<b>4 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 700,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00
6611	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00

## RECETTES

Total recettes de fonctionnement		131 271,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 771,00
Recettes réelles		131 271,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 771,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
701	Ventes de produits finis	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
74	Dotations, subventions et participations	131 271,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 271,00
7475	Groupements de coll. et coll. à statut particulier	131 271,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 271,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisés).

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A1.1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

## FONCTION 0 Services généraux

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale du C.C.A.S.	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>32 821,00</b>	<b>96 950,00</b>	<b>129 771,00</b>
Dépenses de l'exercice	4 700,00	96 950,00	101 650,00
Dépenses de caractère général	0,00	25 750,00	25 750,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	71 000,00	71 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 700,00	0,00	4 700,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	200,00	200,00
Restes à réaliser - reports	28 121,00	0,00	28 121,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	28 121,00	0,00	28 121,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>131 271,00</b>	<b>3 500,00</b>	<b>134 771,00</b>
Recettes de l'exercice	131 271,00	3 500,00	134 771,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	3 500,00	3 500,00
74 Dotations, subventions et participations	131 271,00	0,00	131 271,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 5 Interventions sociales

CHAPITRES (1)	5 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	5 000,00	5 000,00
Dépenses de l'exercice	5 000,00	5 000,00
65 Autres charges de gestion courante	5 000,00	5 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).  
 (2) Le solde correspond à la différence entre les dépenses et les recettes correspondantes à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A1.2

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

## FONCTION 0 Services généraux

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale du C.C.A.S.	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>10 300,00</b>	<b>10 300,00</b>
Dépenses de l'exercice	0,00	10 300,00	10 300,00
Non individualisées en opérations	0,00	10 300,00	10 300,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	9 300,00	9 300,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	1 000,00	1 000,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>59 545,00</b>	<b>0,00</b>	<b>59 545,00</b>
Recettes de l'exercice	4 700,00	0,00	4 700,00
Non affectées aux opérations	4 700,00	0,00	4 700,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	4 700,00	0,00	4 700,00
Restes à réaliser - reports	54 845,00	0,00	54 845,00
Non affectées aux opérations	54 845,00	0,00	54 845,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	54 845,00	0,00	54 845,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<p><b>IV - ANNEXES</b></p> <p>ELEMENTS DU BILAN</p> <p>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</p> <p>DETAIL INVESTISSEMENT</p>	<p><b>IV</b></p> <p>A1.2</p>
---	------------------------------

**FONCTION 5 Interventions sociales**

CHAPITRES (1)	5 Interventions sociales	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	10 000,00	10 000,00
Dépenses de l'exercice	10 000,00	10 000,00
Non individualisées en opérations	10 000,00	10 000,00
27 Autres immobilisations financières	10 000,00	10 000,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	10 000,00	10 000,00
Recettes de l'exercice	10 000,00	10 000,00
Non affectées aux opérations	10 000,00	10 000,00
27 Autres immobilisations financières	10 000,00	10 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		14 700,00	III 14 700,00
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		10 000,00	10 000,00
274	Autres immobilisations financières	10 000,00	10 000,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>		4 700,00	4 700,00
28173	Constructions	180,00	180,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 560,00	1 560,00
28188	Autres	2 960,00	2 960,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	14 700,00	0,00	54 845,00	0,00	69 545,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 69 545,00
<b>Solde</b>	V = IV - II (6) + 69 545,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
 p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections  
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses  
 p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes  
 p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
 p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
p.15	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.18	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.20	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.22	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
p.23	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)